



# VRAI ou FAUX?

*Proposer, revendiquer, lutter sur les priorités des agents, les écouter et les informer en toute transparence... c'est le choix qu'a fait SUD-Rail, ce sont ces principes que l'on défend quotidiennement. A SUD-Rail, pas de mensonges, pas de campagne visant juste à salir ceux qui n'ont d'autres priorités que celles de défendre les cheminot-e-s. Inventer des conséquences qui n'existent pas et propager des mensonges sur la classification ne sert pas les cheminot-e-s qui, dans la période, ont plutôt besoin qu'on soit à leurs côtés.*

*C'est le choix de SUD-Rail, être aux côtés des agents, leur dire la vérité et ne pas baser toute notre ligne syndicale sur la stigmatisation et la propagande mensongère. Après un 1<sup>er</sup> Vrai/Faux rendu nécessaire vu les fakes news qui ont suivi la mise en place de la classification (Notations, FC, Salaires...), les mêmes continuent leur travail de désinformation, ce 2<sup>ème</sup> Vrai/Faux va donc remettre les pendules à l'heure !*

**Certains annoncent que des cheminot-e-s ont été déclassés suite à la transposition de l'accord : C'est FAUX.** Les seuls cas recensés étaient des erreurs qui ont ou doivent être régularisées. C'est même plutôt l'inverse, SUD-Rail est en train de faire requalifier plusieurs métiers, actuellement sous-évalués par rapport à la classification

**FAKE**

**VRAI**

**Les contractuels ont bénéficié d'une augmentation de salaire : VRAI.** contrairement aux discours de certains, tou-te-s les contractuel-le-s, quelle que soit leur annexe, ayant au moins 3 ans d'ancienneté, ont bénéficié d'une augmentation de salaire dès juillet 2022.

**Il y a moins d'emplois types qu'avant : FAUX** le décret de 2020 fixait 144 emplois types, il y en a maintenant 152 au niveau de la branche.

**Il y a moins d'emplois repères qu'avant : FAUX,** au 152 emplois types de la branche la SNCF les complète par plus de 600 emplois repères, soit largement autant que dans le dictionnaire des filières. Il y aura plus d'emplois repères à la SNCF que dans la branche, comme avant.

**FAUX**

**VRAI**

**La prime d'ancienneté, c'est une composante du salaire de base : VRAI.** Depuis juillet 2022, les contractuels bénéficient d'une prime d'ancienneté séparée, laquelle fait bien partie du salaire de base. Elle est versée mensuellement, revalorisée tous les 3 ans et compte pour la retraite. Par incompétence ou malhonnêteté intellectuelle, certains jouent sur l'ambiguïté du mot prime pour faire croire que ce n'est pas pérenne !

**A cause de la transposition de la classification, la formation initiale n'est pas prise en compte dans la pénibilité : FAUX** c'est un vieux désaccord que nous avons avec la direction qui remonte à plusieurs années.

**FAUX**

**VRAI**

**L'ancienneté et la prime d'ancienneté en cas de transfert seront maintenues : VRAI.** En cas de transfert dans une entreprise privée, l'ancienneté de branche est maintenue (*pour tous les cheminots*), ce qui évite de repartir à 0 à chaque appel d'offre. Par ailleurs les cheminots des entreprises privées qui seront embauchés à la SNCF auront maintenant leur prime d'ancienneté de branche prise à partir de 2015.

**FAKE**

**Les nouveaux embauchés sont rémunérés et classés à la classe 1 : FAUX.**

Les nouveaux embauchés voient apparaître la classe 1 sur leur fiche de paie le temps de la formation mais ils sont payés à la classe (qualif) de l'emploi repère pour lequel ils sont en formation. C'est vrai que cette usine à gaz n'aide pas à la clarté, mais dire le contraire, c'est manipuler les salarié-e-s. **SUD-Rail revendique la classe de votre emploi repère dès la formation !**

**La grille des rémunérations minimales de branche commence sous le SMIC :**

**FAUX.** Elle était largement au-dessus lors de la signature en décembre 2021 puis, à la suite des 3 augmentations du SMIC de 2022, les premiers niveaux sont repassés sous le seuil. Contrairement aux premiers traitements des statutaires (de B1 5 à C 1 12), la réunion de branche du 14 septembre a permis de repasser au-dessus mais à un niveau insatisfaisant pour SUD-Rail. Avec l'inflation et l'augmentation du SMIC, des débuts de grille sous le SMIC, c'est le cas dans 80% des branches professionnelles en France. **Voilà pourquoi SUD-Rail revendique l'échelle mobile des salaires, l'indexation automatique sur l'inflation, que ce soit à la SNCF ou dans la branche !** Prochain rendez-vous salarial programmé en décembre pour la branche et la SNCF !

**FAUX**

**L'accord classification et rémunération permet à la direction de passer un agent de la classe 2 à la classe 4 directement : FAUX.**

Alors là, grosse fake news, Rien ne change à ce niveau-là, ce sont à travers des formations complémentaires, l'acquisition de compétences voire un constat qu'un agent peut changer de collègue.

**FAUX**

**Pour les conducteurs, l'accord classification et rémunération met fin à la prise en compte du temps TA pour l'obtention du TB3 : Faux.**

Rien ne change à ce niveau-là, et ceux qui l'écrivent le savent très bien vu que cela a été écrit par l'entreprise, à la demande de SUD-Rail, au moment des négociations de la transposition !

**FAUX**

En conclusion, plutôt que de publier des dizaines de tracts mensongers et d'inonder les réseaux sociaux de fake news, les représentants de ces syndicats feraient mieux de travailler leurs dossiers et leurs analyses. A SUD-Rail, nous faisons du syndicalisme, nous construisons des revendications pour gagner de nouveaux droits pour les cheminots. Ces campagnes nauséabondes sont similaires à celle de la période COVID où, faute d'analyse et d'idée, les mêmes tiraient à boulets rouges sur l'APLD qui a permis à l'époque à des dizaines de milliers de cheminots de maintenir un certain niveau de rémunération plutôt que d'être mis au chômage partiel sans compensation !



**A SUD-Rail, nous construisons des revendications avec les salarié-e-s et pour les salarié-e-s !**

**A SUD-Rail, notre priorité, c'est les travailleur-se-s du rail et pas les intérêts électoralistes de notre boutique syndicale ! A bon entendeur !**

Du 17 au 24 novembre 2022

**DANS MON CSE**

**JE VOTE**

**Solidaires**  
**SUD-Rail**